



Refus de mutation dans une autre société du groupe

Par **valolive**, le **13/01/2009** à **00:40**

Mon directeur me propose de me muter au sei d'une autre entreprise du groupe dont je fais partie et où il y est également directeur. Mais il ne s'agit pas tout à fait de la même fonction: il me propose un poste hiérarchiquement inférieur au mien. d'autre part il souhaiterait revoir mon salaire à la baisse. je sais que tout cela n'est pas légal puisque sur mon contrat de travail rien n'est spécifié à ce sujet. évidemment il souhaite m'établir un autre contrat.

Je ne suis pas du tout intéressé par cette proposition "imposée". que dois je faire exactement, quelle est la procédure à suivre pour sortir de cet environnement sans perdre mes droits? je sais que je ne dois pas démissionner mais alors que faire???

Par **alseria**, le **28/01/2009** à **11:40**

Le transfert du salarié d'une société à une autre constitue une modification du contrat de travail qui ne peut intervenir sans son accord.